



L'EDITO DU MAIRE



2011 aura été une année très importante pour la vie de notre Commune avec la réalisation du projet de rénovation du bar-restaurant-multiservice.

Il y a exactement 2 ans lors de la cérémonie des vœux du 17 janvier 2010 j'évoquais ce dossier et je formais le vœu que ce commerce renaisse, revive et contribue à redonner du dynamisme à notre village.

Ensuite les diverses étapes se sont enchaînées très vite pour aboutir au lancement des travaux le 15 juin 2011 et voir leur achèvement en octobre pour le commerce et dans les jours qui viennent pour les logements.

Je tiens particulièrement à remercier tous ceux qui ont permis que ce dossier aboutisse, en premier lieu le Conseil Municipal qui à l'unanimité a approuvé l'acquisition et le projet des travaux, ensuite la SICA Habitat Rural concepteur et maître d'œuvre et enfin, et surtout, les artisans qui ont tous eu à cœur de respecter le calendrier très contraint qui leur avait été imposé. Les professionnels qui ont visité les locaux ont tous considéré que nous proposons un outil de travail très fonctionnel et ayant un fort potentiel. Nous habitants d'Escandolières, nous en sommes tous un peu propriétaire ; je ne doute pas un seul instant que nous aurons tous à cœur de « le faire travailler ». Nous comptons beaucoup sur les gérants pour redonner par leur professionnalisme et leur dynamisme, un souffle nouveau à cet établissement qui portera le nom de « L'ETAPE MERIDIENNE », mais aussi sur la population proche et plus lointaine attirée par l'accueil, la bonne table et les services qu'ils sauront proposer.

2011 a marqué le mi-mandat de l'équipe municipale et il me paraît important de rappeler ici, outre le restaurant, les principaux chantiers menés depuis 2008 :

- la rénovation et l'extension de l'école par la Communauté de Communes ; à noter que 2012 marquera le 20^e anniversaire du regroupement pédagogique avec Goutrens et qu'à cette occasion nous inaugurerons les travaux,
- la mise en place de la Carte Communale qui définit la constructibilité des terrains,
- la poursuite de la réhabilitation du village de La Capelle del Vern par le ravalement intérieur de l'église et la restauration d'objets de culte classés, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la réfection de l'éclairage public,
- l'aménagement de l'espace public Emilienne ROQUIER en lieu et place de l'ancien tennis.

En dehors de ces dossiers nous avons mené à bien des travaux plus habituels, mais nécessaires, pour l'entretien des voies communales et des bâtiments communaux ou le fonctionnement des services.

Pour 2012 le chantier important consistera dans l'aménagement d'une parcelle que la Commune vient d'acquérir. Cette parcelle idéalement placée à l'entrée du village permettra de créer un parking à proximité du restaurant et 2 lots de terrain à bâtir.

Je suis particulièrement satisfait que l'ensemble du Conseil Municipal ait su dépasser toute considération partisane en se retrouvant sur tous ces dossiers et en les validant unanimement, considérant ainsi qu'il n'est de bonne politique que celle de l'intérêt général. Merci également au personnel communal pour son savoir faire et sa disponibilité.

Les réformes actuelles des collectivités locales et autres schémas de coopération intercommunale par l'affaiblissement inéluctable de l'échelon de proximité qu'était la Commune, éloigneront le citoyen rural des centres de décision de demain.

Mais face à cette situation il faut quand même réagir, ne pas se laisser gagner par la morosité ambiante, et avec les moyens modestes de la Commune, et de plus en plus en l'absence de financements extérieurs, poursuivre nos efforts au gré des opportunités pour améliorer le quotidien et le cadre de vie de chacun, attirer et fixer de nouveaux habitants.

Escandolières n'est quand même pas une île au milieu de nulle part ; nous avons quelques atouts, sachons les utiliser et tirer parti de ceux du bassin de vie dans lequel nous évoluons et en particulier du potentiel de nos voisins immédiats, et partenaires de la Communauté de communes du Pays Rignacois.

Jean-Pierre MARTY



Contact Mairie

La mairie est ouverte au public lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 14h00 à 16h00.

Tel : 05 65 63 46 79 ou 09 75 99 91 27 Fax : 05 65 63 46 61
mail : mairie-escandolieres@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Travaux réalisés en 2011 :	
Ecole	p.2
Voirie - bâtiments communaux.....	p.2
Environnement - Urbanisme	
Cadre de vie	p.5
Info diverses.....	p.7
Agenda.....	p.8
Etat civil.....	p.8

TRAVAUX REALISES EN 2011

Ecole : Des aménagements complémentaires

Comme elle s'y était engagée, la Communauté de Communes du Pays Rignacois a financé cette année l'extension de la couverture du préau pour augmenter la protection des élèves des intempéries.

L'évacuation des eaux de la toiture de ce préau va également être améliorée. Des jeux d'extérieur ont été installés dans le jardin par les employés de la Communauté de Communes aidés par notre employé communal, ce qui ravit nos écoliers, qui dès le printemps 2012, pourront profiter pleinement de cet espace vert réensemencé cet automne.

Quelques autres travaux sont prévus et budgétisés, notamment la réfection de la clôture du jardin ainsi que l'installation d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) dans le bâtiment.

A noter que tous les projets concernant les écoles sont portés par la Communauté de Communes en partenariat étroit avec les maires des communes concernées qui travaillent directement avec les maîtres d'œuvre et les artisans en associant enseignants et parents d'élèves.

L'inauguration de notre école, ainsi que celle de Goutrens, est prévu courant 2012. Ce sera également l'occasion de fêter ensemble les 20 ans de notre regroupement pédagogique.

Pour l'année scolaire nous comptons 24 enfants scolarisés à Escandolières et 41 à Goutrens, le regroupement pédagogique est passé de 38 élèves en 2001 à 65 élèves en 2011, nous ne pouvons donc que nous réjouir de cette progression significative et rétroactivement constater l'intérêt qu'il y avait en 1992 à créer ce regroupement.



● RAMASSAGE SCOLAIRE DU SECONDAIRE

Dans notre précédent bulletin communal nous vous faisons part du désengagement en 2010/2011 du Conseil Général concernant l'organisation et le financement du transport scolaire des élèves du secondaire vers Rignac. Cette année celui-ci a repris sa compétence et assure le circuit d'approche des enfants scolarisés au collège. Quelques désagréments subsistent malgré tout avec notamment un départ très tôt et un retour tardif des enfants dû à la mise en place de deux navettes sur un même circuit de ramassage causé par un effectif trop élevé en proportion du nombre de places dans le bus.

Voirie - Bâtiments communaux

● VOIRIE COMMUNALE

L'entreprise GREGORY a réalisé dans de très bonnes conditions les travaux de voirie. Cette année le revêtement des voies communales d'Escandolières à la Capelle del Vern et de Molières a été entièrement refait.

La même entreprise a également repris les malfaçons de l'entreprise FELGINES de 2008 (voies communales du Bac, de la Cau et de Galadieu).

A noter que le Conseil Général a procédé à la remise en état de la chaussée dans la traversée de la Capelle suite aux travaux de mise en souterrain des réseaux.

● DÉNEIGEMENT

La commune a amélioré son équipement existant pour le déneigement : sur l'une des deux étraves un aménagement en caoutchouc a été installé pour une meilleure efficacité.

Coût : 524 € TTC

● REGULARISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

La régularisation de certaines routes communales non répertoriées au cadastre se poursuit afin de les intégrer dans le domaine public de la commune. Sont en cours de régularisation cette année les voies communales de la Badie, Fabrègues, les Places et les Minades.

Faisant suite à la demande des habitants de la Blaquière, une cession des biens de section est en cours et à l'occasion de cette opération, administrativement lourde et complexe, la voie communale n°35 sera régularisée.

● ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES LIEUX PUBLICS COMMUNAUX

Conformément à la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la commune a réalisé des travaux d'amélioration de l'accessibilité de la voirie et des lieux publics exigés par le diagnostic établi par l'Administration, à savoir :

- ☞ Installation de deux rampes métalliques de part et d'autre de l'escalier d'accès à l'église de la Capelle del Vern. Les rampes ont été réalisées, peintes et fixées par notre employé communal.
- ☞ Réalisation d'un « abaissé » de trottoir au niveau du passage pour piétons situé devant la mairie.
Coût : 1 483 € TTC
- ☞ Création d'une pente de cheminement permettant l'accès au bar-multiservice communal.

● CIMETIERE

Dans le bulletin ESCANDO'INFO N° 2, nous vous informions de la création d'un columbarium au sein du cimetière du bourg. Il ne manquait que son « jardin du souvenir » ; depuis cette année c'est chose faite. Les familles pourront désormais se recueillir sur cet espace paisible.

Coût de la stèle : 358 € TTC

● NOUVELLE ENSEIGNE POUR LA MAIRIE

Vous l'avez peut être remarqué en passant devant ou en vous rendant à la Mairie, l'enseigne signalant son accès a été changée, l'ancienne était en très mauvais état. Maintenant vous ne pouvez plus vous tromper d'entrée ...

Coût : 496 € TTC



● TRAVAUX DIVERS

- ☞ Le chauffage de la salle des fêtes a été amélioré par le changement de deux convecteurs pour le confort de tous les utilisateurs et pour un coût total de 2 224 €.
- ☞ L'Unité Centrale informatique au secrétariat de mairie a dû être changée suite à l'installation de nouveaux logiciels d'exploitation. Le montant total de l'acquisition de cet équipement informatique est de 983 € TTC.

● RESTAURATION DE LA FONTAINE DE FABREGUES

La Commune avait restauré ces dernières années les fontaines publiques de La Capelle et de La Roumec. Une 3^{ème} connue des seuls voisins et envahie depuis de nombreuses années par la végétation existe peu après Fabrègues en direction de La Roumec en bordure d'un ancien chemin public.

Dans le cadre d'un atelier de sensibilisation au patrimoine local mis en place par l'IME (Institut Médico Educatif) de l'Ouest à Cransac, le débroussaillage et le nettoyage des abords, du pavage et des deux magnifiques auges en pierre ont pu être confiés à une équipe de 5 adolescents encadrés par 2 éducateurs.

↑ Après

Ce chantier a permis de remettre en lumière cet élément de notre patrimoine, témoin et vestige de la vie de notre Commune, tout en permettant à une équipe de jeunes, heureux de se rendre utiles à leur manière et, passionnés par cette tâche, de réaliser un projet.

Le rejointoiement des murs, la restauration du pavage et si possible la remise en eau des auges seront assurés par l'employé communal.



Avant →

● AMENAGEMENT DU MULTISERVICE COMMUNAL

Le dernier bulletin municipal avait permis de présenter dans le détail le cheminement du projet de bar-restaurant-multiservice-logements depuis la réflexion sur l'opportunité d'une telle opération jusqu'à l'établissement de l'avant-projet mené par le maître d'œuvre en liaison étroite avec l'équipe municipale. L'année 2011 aura vu l'aboutissement et la concrétisation de cet important chantier. Le permis de construire a été accordé sans observation ni réserve particulière le 7 février 2011.

Le Conseil Municipal par délibération du 14 mars 2011 a approuvé le projet définitif établi par la SICA Habitat Rural, maître d'œuvre qu'il avait choisi, et assuré le financement des travaux en votant le 25 Avril le budget de la Commune pour 2011.

L'appel à la concurrence lancé par annonce légale le 29 mars 2011 a été très positif puisque 37 entreprises ont déposé leurs propositions et la commission d'appel d'offres a retenu le 19 avril les suivantes :

- Assainissement VRD : SAT à La Primaube	25 272 €
- Gros œuvre : Alain BARBANCE à Escandolières.....	23 464 €
- Couverture zinguerie : Christophe MAYANOBE à Escandolières.....	24 397 €
- Menuiseries aluminium serrurerie : Miroiterie Villefrancoise	57 400 €
- Menuiseries bois : BRAS-TURLAN à Marcillac.....	27 405 €
- Plâtrerie isolation : Simon MALEK à Aubin	21 748 €
- Carrelages faïences : Jean-Claude SANHES à Sénergues	9 551 €
- Faux plafonds : BELET Isolation à Olemps	5 267 €
- Electricité : Alain BOSCH à Olemps	28 990 €
- Plomberie sanitaire chauffage : LANDES-PALAYRET à Escandolières	43 159 €
- Peintures intérieures : GASTON Père et Fils à Decazeville.....	16 014 €
- Revêtements de sols et ravalements : Franck CAYRON à Villefranche de R.....	12 270 €
- Equipement cuisine : Ets SALSON à Rodez.....	18 575 €

On ne peut que se réjouir que les artisans de la Commune candidats sur 3 lots aient tous pu être retenus.

Le montant total des devis résultant de la consultation s'élève 313 818 € HT soit 10% de moins que l'estimation initiale.

La perspective d'ouverture du commerce pour la fête des 8 et 9 octobre nous avait amenés à imposer au maître d'œuvre et aux artisans un calendrier très contraint ; les travaux ont commencé le 15 juin pour se terminer le 7 octobre à 18 h00 ! Pari tenu ...mais faux bond des gérants !!!

Les travaux d'aménagement des logements à l'étage et les ravalements extérieurs se sont poursuivis dans la foulée et devraient être terminés comme prévu fin janvier 2012 c'est-à-dire juste pour la prise d'effet du bail du commerce.

Le montant définitif des travaux ne devrait pas être très différent des devis, les travaux supplémentaires apparus nécessaires au fur et à mesure de l'avancement du chantier devant être compensés par la non réalisation de certains autres qui se sont avérés non indispensables.

S'agissant du financement, les dossiers de demandes de subventions ont été transmis le 31 janvier 2011 aux partenaires financiers qui interviennent en règle générale sur ce type de projet (Etat, Région, Département) et à ce jour seul l'accord de principe du Conseil Général pour une subvention de 6 000 € pour un logement a été donné le 19 décembre.

Même si le budget a pu être établi avec les fonds propres de la Commune et un prêt de 80 000 €, il va sans dire que ces subventions auraient été appréciées.

↙ Avant



● LE BAR RESTAURANT MULTISERVICE "L'ETAPE MERIDIENNE" VA OUVRIR !!!

Après la défection de dernière minute des gérants candidats pour la reprise du bar-restaurant-multiservice il a été nécessaire de faire très vite un nouvel appel à candidature.

Ce ne sont pas moins de 19 candidats qui se sont

manifestés et sur les 10 qui ont visité les lieux, en venant parfois de très loin, 2 ont confirmé leur projet et se sont présentés devant le Conseil Municipal le 29 novembre dernier.

C'est la candidature de M. et Mme DUARTE, qui

nous viennent de ST CHELY D'AUBRAC, qui a été retenue. Ce couple a une forte expérience professionnelle puisqu'ils ont exercé ce métier pendant plus de 35 années dans la région parisienne et 2 ans à ST CHELY. Ils souhaitent proposer une cuisine traditionnelle et régionale, privilégier la convivialité et le service à la population et ont la volonté de dynamiser et de tirer profit du potentiel de cet outil jugé très fonctionnel par tous les candidats professionnels qui l'ont visité.

Le nom choisi, « L'ETAPE MERIDIENNE », fait référence d'une part à la situation particulière de notre village sur le méridien de Paris et d'autre part invite à s'y arrêter et à y faire étape.

● OUVERTURE DU BAR COMMUNAL FRAÎCHEMENT RÉNOVÉ

Tout était prêt le jour de la fête du 9 octobre dernier pour l'ouverture annoncée du bar-restaurant fraîchement rénové. Le pari a pu être tenu grâce principalement au sérieux et à la motivation des entreprises retenues et du maître d'œuvre.

Face au retrait de candidature des gérants quelques jours avant la fête, le Conseil municipal a souhaité maintenir cette ouverture à la date annoncée au moins pour le bar et il s'est donc prêté au jeu pour le faire revivre à l'occasion de la fête votive de notre village. Celui-ci a accueilli tout au long de la journée de nombreux habitants d'Escandolières et des alentours où échanges et convivialité étaient les maîtres mots. Beaucoup en ont profité pour découvrir les travaux de rénovation réalisés au rez-de-

chaussée de l'établissement ainsi que les travaux d'aménagement extérieur.

Cette journée très conviviale a remporté un vif succès démontrant une réelle adhésion à ce projet en passe de devenir réalité.



Environnement - Urbanisme - cadre de vie

● ILLUMINATIONS DE NOËL

Depuis le début du mois de décembre 2011, dès la tombée de la nuit, la traversée du village est illuminée par cinq grands panneaux lumineux (coût : 1 923 € TTC). Etoiles, flèches et paillettes vont ainsi scintiller dorénavant à chacune des fêtes de fins d'années.

● ACQUISITION D'UNE PARCELLE AU BOURG

La commune vient d'acquérir une parcelle dans le bourg, appartenant à Monsieur REDOULES Maurice cadastrée B 1125 d'une contenance de 3549 m² pour un coût de 12 500 €.

Ce terrain permettra l'aménagement d'un parking à proximité immédiate du Bar-Restaurant-Epicierie et de deux lots de terrain à bâtir pour accueillir de nouveaux habitants sur notre commune.

● DÉCHETS MÉNAGERS : RAPPEL

Sur le parking de la mairie un container est à votre disposition pour les dépôts de bouteilles en verre. D'autre part, les matériaux divers (bois, pvc, métaux, etc,...) ainsi que l'électro-ménager doivent être déposés à la déchetterie de la Communauté des communes route de Rignac / Bournazel. Comme les années précédentes, des conseillers municipaux effectueront en mairie la distribution des sacs poubelles noirs pour le « ménager » et jaunes pour le « tri sélectif » :

les samedis 18 février de 10h à 12h et 25 février de 14 h à 16h.

Evidemment, au-delà de ces dates, la distribution par le Secrétariat de Mairie ne sera possible qu'en fonction de la disponibilité du stock. **Qu'on se le dise !..**



Horaires déchetterie

Heures d'hiver : du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Heures d'été : du lundi au vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : Route de Bournazel – 12390 RIGNAC - Tel 05 65 64 46 27

● QUELQUES MOTS DES ASSOCIATIONS

Association LES ESCANDOPHILES

Cette association a pour but d'organiser des activités multiculturelles et de favoriser le lien social ainsi que de gérer l'espace lecture de la mairie d'Escandolières.
Membres du bureau : Présidente : Isabelle BARON
06 15 87 38 34 - Secrétaire : Françoise SANS-MARTY
05 65 63 11 53 - Trésorière : Christiane LOPEZ
05 65 64 15 84 - Une adresse mail a été crée pour l'association : lesescandophiles@wibox.fr.

AMICALE DES AINES

Depuis juin 2009, « L'Amicale des Aînés d'Escandolières » a pris le relais de l'amicale des retraités. Cette association loi 1901 a pour but de favoriser et de promouvoir des animations, des activités de loisirs, des échanges, des rencontres et toutes actions permettant de rompre l'isolement de ses membres. A ce jour l'Association compte une cinquantaine d'adhérents. Elle est co-présidée par Georges SEGUY et René NOYE.
Siège social : Mairie d'Escandolières - Contact : Georges SEGUY : 05 65 63 46 68 - georges.seguy@luxinet.fr - René NOYE : 05 65 63 91 75

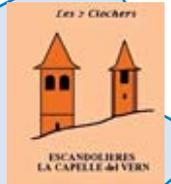
Société de chasse AUZITS-ESCANDOLIERES

La Société de chasse intercommunale AUZITS-ESCANDOLIERES est une association loi 1901 dont le siège social est à la Mairie d'Auzits. L'objet de la Société est de permettre à ses 110 membres de pratiquer sur l'ensemble du territoire leur sport préféré et leur passion en assurant la gestion du gibier et son repeuplement. Elle participe également à la protection des récoltes et des plantations par les battues au grand gibier toujours en expansion (chevreuil et sanglier) et enfin elle remplit une mission d'intérêt général en régulant les populations de prédateurs (renards, pies, corbeaux, ragondins) par le piégeage essentiellement.

La Société est animée par un bureau présidé par Daniel COUFFIGNAL d'Auzits (tél. 05 65 63 97 14) et comprenant pour Escandolières Jean Pierre MARTY Vice Président (tél. 05 65 63 46 46), Alain CANTALOUBE et Christophe LANTUECH membres.

Association LES 2 CLOCHERS

Association régie par la Loi 1901. A pour but de valoriser le patrimoine d'Escandolières et La Capelle del Vern. Adresse : Mairie d'Escandolières 12390 Escandolières. Site Internet : <http://escandolieres.blog4ever.com> • Président : Jean -Pierre NOYE. • Trésorier : Michel SERIEYE. • Secrétaire : Georgette CAYRAC.



Association des Parents d'Elèves (APE)

Le but de l'APE de l'école publique Escandolières-Goutrens est de collecter des fonds afin de financer divers projets de sorties éducatives (classe verte, ciné, spectacles,...) mais également l'intervention de personnes qualifiées dans différents domaines artistiques (musique, peinture..)

Les membres dirigeants sont:

Eric CABANTOUS/Christophe MAZARS (présidents)
Nelly BELMON/Jean-Christophe COUDERC (secrétaires)
Véronique SAUREL/Florence COUSTOLS (trésorières)
Le siège social se situe à l'école de Goutrens

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes est là pour dynamiser et faire vivre le village pour et par ses habitants, afin de permettre aux personnes de tous âges de se retrouver autour de diverses manifestations (quine, fête, gratounade). Ainsi les personnes intéressées par ce bénévolat peuvent prendre contact avec le bureau.

Bureau : Julien DAVID président - Ophélie POUX vice présidente - Florian DEPUILLE trésorier - Anthony DAVID vice trésorier - Liévine BOUSQUET Secrétaire - Cendrine LOPEZ, vice secrétaire

Association FLAVIE

Cette association a été créée en mémoire de notre amie FLAVIE qui est décédée cet été à l'âge de 20 ans.

Notre association va organiser des événements culturels de type exposition artistique, marche gourmande, thé dansant, casse croûte, concert en plein air, etc.

Les ressources apportées par ces événements seront redistribuées à 2 associations qui luttent contre le cancer : Horizon Cancer et Abigael

Nous n'avons pas pour vocation d'aider les grandes associations qui aident à la recherche, ces 2 petites associations se mobilisent au quotidien et ont besoin de toutes les bonnes volontés !!!!

ASSOCIATION FLAVIE - Le Bourg - 12390 ESCANDOLIERES - TEL : 06 59 36 80 63 FAX : 08 99 19 08 36
site internet : www.associationflavie.com
Responsables : Valérie et Olivier GRIVA

INFOS DIVERSES

● ACCUEIL DE JOUR À RIGNAC

L'ADMR (Association à Domicile en Milieu Rural) en partenariat avec le lycée agricole de Rignac (qui forme des jeunes aux métiers d'aide à la personne) accueille les aînés du canton deux jours par semaine dans les locaux du lycée agricole: les mardis et jeudis de 10h à 17h. Différentes activités seront proposées comme des ateliers manuels, des jeux de sociétés, de la lecture, des petites sorties ...

Vous pouvez vous inscrire à la journée (38 € repas compris) ou à la demi-journée (21,50 €). **Contact : ADMR - 9 place Imbert 12390 RIGNAC - Tél : 05 65 64 15 08**

● MULTI-ACCUEIL À RIGNAC

La structure existante jusqu'alors était une halte garderie ouverte uniquement certains jours par semaine, aujourd'hui grâce à l'agrandissement qui s'est terminé cette année, il est devenu un multi-accueil face à la demande grandissante des habitants du canton pour la garde de leurs enfants.

Les enfants peuvent être accueillis occasionnellement (halte garderie) ou régulièrement (crèche). Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45.

Contact : Corinne BOUSQUET au 05 65 64 50 57

● CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs du canton de Rignac «Les Alzouzous» accueille vos enfants âgés de 3 à 14 ans dans les locaux de l'école primaire de Rignac. Les tarifs avec repas compris varient entre 11 € et 13,50 € par jour (tarification modulée en fonction des ressources familiales). L'accueil se fait tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël) dont six semaines pendant les vacances d'été (des camps sont proposés durant ces vacances-là).

Horaires : de 7h30 à 18h30

Contact : Christophe au 06 77 26 01 97

● PI.G. L'opération « Programme Intérêt Général » a été prorogée pour 2012. Celle-ci peut intéresser l'amélioration de l'habitat grâce à d'éventuelles subventions... Un certain nombre de dépliants explicatifs sont disponibles en Mairie.

Contact : HABITAT DEVELOPPEMENT 12 :

05 65 73 65 76 - Mairie de RIGNAC : 05 65 80 26 00

● CULTURE : RENDEZ-VOUS ANNUEL ! THÉÂTRE

C'est devant près de 70 personnes que la représentation théâtrale s'est tenue à la salle des fêtes le 12 février 2011, malgré le report, pour cause de neige, du spectacle prévu initialement le 27 novembre. Bien en a pris aux nombreux présents qui partirent tout à fait ravis de la qualité de la pièce intitulée : « Cacophonie pour un scalp » interprétée par les quatre comédiens amateurs de la troupe des « Troglodites ». La création et la mise en scène sont de Roland BLAS... Avant de se séparer le Comité des Fêtes proposa quelques consommations, en toute modération !

● TRANSPORT À LA DEMANDE

C'est un service peu utilisé sur notre commune, mais cela vient peu être d'un manque d'informations. En ce qui concerne la Commune d'Escandolières, sachez que ce service peut vous permettre de vous rendre de votre domicile vers Rignac les lundis de foire, les mardis matins, les mercredis après-midi, et vers Goutrens les samedis matin. Pour cela, il vous suffit de contacter le transporteur la veille de votre déplacement au plus tard.

**Contact : SARL PRADAYROL CARLES
- Rue de la Promenade – 12390 RIGNAC
Tél : 05 65 64 52 00**

● INTERNET HAUT DEBIT

A ce jour il existe, comme vous le savez, deux possibilités dans notre commune d'avoir un accès à Internet H.D. :

Le système A.D.S.L. filaire par la ligne téléphonique ou bien celui dit « WIMAX » par ondes aériennes

Renseignements :

Net Aveyron : 05 65 69 72 81

Courriel : net-aveyron.fr

Par contre si certaines zones « d'ombre » subsistaient, nous vous informons que le Conseil Général prendra en charge l'achat et l'installation d'un kit réception satellite jusqu'à concurrence de 400 €.

Cette prise en charge est soumise à conditions :

1) ne pas être éligible à l'ADSL

2) ne pas être éligible au Wimax

Pour bénéficier de cette offre, les intéressés devront écrire au Président du Conseil Général ou à l'Association Départementale des Maires de l'Aveyron qui en retour adressera un dossier à compléter. Leurs coordonnées sont à votre disposition auprès du secrétariat de mairie.



● CINÉMA :

Au sein de la salle des fêtes du Bourg, le 05 novembre 2011, la commission Culture du Conseil Municipal nous a proposé un film documentaire :

« Tant que sifflera la mine danseront ses épis » en présence de la réalisatrice Marie DEVUYST venue spécialement de Belgique pour débattre avec le public. Présents aussi les protagonistes du film natifs du « bassin ». Encore davantage de spectateurs (85 personnes) ont assisté à la

soirée, restant tous présents au débat très intéressant qui suivit entre le public, les interprètes et la jeune créatrice. Avant de se séparer, un rafraîchissement fut proposé par la nouvelle association « Les Escandophiles » .



AGENDA 2012

8 janvier	Quine du Relais Paroissial à la salle des fêtes de Goutrens
Janv./Fév.	Activité autour du livre organisée par l'Association Les Escandophiles
4 février	Quine de l'Association des Parents d'Elèves à la salle des fêtes de Goutrens
3-4-5 février	Exposition de peinture « Les pinceaux Aveyronnais Solidaires » organisée par l'Association FLAVIE à la salle des fêtes
25 février	Quine du Comité des fêtes
25 février	Assemblée Générale de l'Amicale des Aînés
11 mars	Quine de l'Amicale des Aînés
24 mars	Gratounade organisée par le Comité des fêtes
20 avril	Concours de belote de l'Association des Parents d'Elèves à la salle des fêtes d'Escandolières
12 mai	Voyage de l'Amicale des Aînés
1er juin	Concours de belote de l'Association des Parents d'Elèves à la salle des fêtes de Goutrens
17 juin	Kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves à Goutrens
14 juillet	Repas Champêtre à La Capelle del Vern organisé par l'Association des 2 Clochers
19 août	Vide grenier organisé par l'Amicale des Aînés
14 septembre	Concours de belote de l'Association des Parents d'Elèves à la salle des fêtes de Goutrens
Septembre	Excursion en bateau sur le Lot organisé par l'Amicale des Aînés
12/13 octobre	Fête votive organisée par le Comité des fêtes
19 octobre	Concours de belote de l'Association des Parents d'Elèves à la salle des fêtes d'Escandolières.
25 octobre	Grillée de châtaignes organisée par l'Amicale des Aînés
27 octobre	Quine de la société de chasse
11 novembre	Exposition de peinture et Animation Musicale organisées par l'Association des 2 Clochers
15 novembre	Repas de fin d'année de l'Amicale des Aînés
1er décembre	Quine organisé par les mairies et des associations des communes d'Escandolières et Bournazel au profit du téléthon

● RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2012, le recensement des habitants de la commune se déroulera du 19 janvier au 18 février. La population recevra la visite de Mme Christiane LOPEZ recrutée en qualité d'agent recenseur. Participer au recensement est une obligation légale. Il permettra de dénombrer la population, de connaître ses principales caractéristiques et celles de son habitat. Merci de lui réserver votre meilleur accueil.

● MÉMOIRE

Chaque année les habitants de la commune fidèles à la mémoire de nos compatriotes morts durant les deux conflits mondiaux de 1914-1918 et 1939-1945 ont été présents. Après la lecture par Jean-Pierre MARTY des messages officiels, celui-ci invitait la population à prendre le verre de l'amitié.



ETAT CIVIL 2011

- * Elle est née
- Laura SEGUY, le 23 juillet
- * 0 DÉCÈS
- * 0 MARIAGE

